

Langues et cité

L'occitan

Il y a une singularité de l'occitan. La manière de le nommer, déjà : cette difficulté à faire reconnaître l'existence même d'une langue à travers une appellation stable et assurée. Depuis l'époque classique, ce qu'on appelle ici l'occitan est donné comme non-langue, dialecte, patois, autre chose que lui-même, néant. À com-

mencer par ceux qui le parlent. D'où son intérêt emblématique du point de vue de la sociolinguistique, c'est-à-dire d'une science de la langue indissociable du politique, de l'éthique et de l'esthétique, car on ne peut penser une langue en elle-même, en dehors de ses pratiques sociales.

L'étude technique, descriptive, de l'occitan a sa légitimité. Elle produit régulièrement les outils de savoir indispensables que sont grammaires, dictionnaires et méthodes d'apprentissage. Mais ce qui importe avant tout à l'observateur des pratiques linguistiques, c'est de cerner le rôle que jouent les langues dans la société française d'aujourd'hui. Or, il apparaît qu'à travers la production littéraire et les inventions de pensée qui, depuis mille ans, se disent en occitan, celui-ci assume une fonction critique vis-à-vis de l'ordre culturel établi, en s'opposant, par son existence même, au centralisme réducteur et unidimensionnel. Par son importance historique, la langue-culture occitane dévoile les contradictions d'un modèle insuffisamment attentif aux sources intérieures de créativité et de renouvellement que sont les langues de France ; elle en appelle au principe républicain d'une France politiquement une et culturellement plurielle.

On n'a pas toujours l'habitude dans le débat intellectuel, en France, de réfléchir à la fonction des langues dans les processus politiques et le changement social. Mais ce bulletin n'a pas d'autre vocation ; avec ce numéro sur la langue de Siéyès, de Vallès et de Jaurès, il poursuit son programme, et répond aux promesses de son beau nom de Langues et Cité.

Langues et cité

Qu'es aquò ?	p. 2
Qui parle	p. 3
Données macro-sociolinguistiques	p. 4
Enquête famille	p. 5
Question du nom	p. 6
Littérature contemporaine	p. 8
La création	p. 9
Système scolaire	p. 10
Thésoc-Parutions	p. 11
Bibliographie	p. 12

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques



L'occitan : qu'es aquò ?

Jean SIBILLE,
MoDyCo, UMR 7114

On appelle *langue d'oc*, ou *occitan*, une langue romane parlée dans le Sud de la France (Roussillon et Pays basque non compris) jusqu'à une ligne passant quelques kilomètres au nord de Libourne, Confolens, Guéret, Montluçon, Thain-l'Hermitage, Briançon. Il est également parlé dans douze vallées alpines d'Italie et, sous sa forme gasconne, dans le Val d'Aran en Espagne. Une des premières attestations du terme *langue d'oc* se rencontre chez Dante qui, dans le *De Vulgari eloquentia*, classe les langues romanes d'après la façon de dire *oui* dans chacune d'entre elles (*oïl, oc, sì*). Le terme de *provençal* a longtemps été utilisé, *lato sensu*, comme synonyme de *langue d'oc* ; aujourd'hui il désigne plus particulièrement l'occitan parlé en Provence. Dans les textes officiels on trouve : *langue occitane* (loi Deixonne de 1951), et *occitan-langue d'oc* (intitulé du CAPES).

Contrairement au français, l'occitan ne se présente pas comme une langue unifiée et standardisée, mais sous différentes modalités régionales ou locales. Une tradition récente classe, sur des bases empiriques, les parlers occitans en six variétés ou *dialectes* : gascon, languedocien, provençal, vivaro-alpin (ou « provençal alpin »), auvergnat, limousin ; mais il est difficile de tracer des limites précises entre ces différents « dialectes », car on a affaire à un *continuum*. Le gascon, toutefois constitue une entité fortement typée et assez nettement caractérisable¹ ; le niçois est proche du provençal côtier, mais est plus archaïsant et présente quelques influences italiennes et liguriennes.

Parmi les caractéristiques distinguant l'occitan du français on peut retenir, à titre d'exemple, les traits suivants :

1. Absence des voyelles : / *a* /, / *o* /, / *ø* /, / *œ* / (fr. pâte, pot, feu, beurre).
2. Pas de diphtongaison des voyelles latines *e* et *o* brefs, *e* et *o* longs, *i* et *u* brefs :

còr, mèl, cèl, tres, dever, fe, dolor [dulur], *flor* [flur] (fr. cœur, miel, ciel, trois, devoir, foi, douleur, fleur).

3. Maintien de *a* accentué latin : *prat, cabra / chabra* (fr. pré, chèvre).

4. Les verbes se conjuguent sans pronom : *parli, parlas, parla*, (fr. je parle, tu parles, il parle), sauf à l'extrême nord du domaine.

5. Système verbal original, caractérisé notamment par une 1^{re} personne en *-i* ou en *-e*, et par un passé simple en *-èr-* : *parli, parlèri, parlères*, (fr. je parle, je parlai, tu parlas).

6. Les consonnes latines *p, t, k*, entre deux voyelles, se sonorisent en occitan (alors qu'elles disparaissent en français) : *amiga, seda, loba*, (fr. amie, soie, louve ; italien : *amica, seta, lupa*).

La langue d'oc possède une littérature ancienne et prestigieuse. Les premières œuvres connues remontent à la fin du X^e siècle. Au XII^e siècle la poésie des Troubadours rayonne dans tout l'Occident et est à l'origine de la lyrique européenne. La littérature occitane médiévale compte également des textes de toute nature : romans en vers ou en prose, chroniques, biographies des troubadours (les *vidas*), vies de saints, textes épiques (la *Chanson de la Croisade* notamment), grammaires et arts poétiques (*Las razos de trobar, Las leys d'amor...*), théâtre, traités de médecine, de chirurgie, d'arithmétique...). Depuis, l'occitan n'a jamais cessé, avec des fortunes diverses, d'être écrit et de produire une littérature. Après une période de déclin, caractérisée par la perte des usages orthographiques médiévaux et la prédominance de genres littéraires considérés comme mineurs, une véritable renaissance littéraire se produit dans la seconde moitié du XIX^e siècle autour du Félibrige fondé en 1854 par Frédéric Mistral qui reçoit le prix Nobel de littérature en 1904. Cet essor se poursuit au XX^e siècle avec l'émergence d'une prose moderne qui

connaîtra son plein épanouissement après la 2nde Guerre mondiale.

Au XX^e siècle la langue d'oc a été dotée d'une orthographe unifiée, inspirée des usages médiévaux. Cette graphie, dite *classique* ou *occitane*, atténuée à l'écrit les différences dialectales, tout en respectant les particularités de chaque dialecte. En Provence, une autre graphie, dite *mistralienne*, codifiée au XIX^e siècle, reste d'usage courant à côté de la graphie classique. C'est en graphie mistralienne et en provençal rhodanien, qu'ont été écrites bon nombre des œuvres majeures de la renaissance littéraire du XIX^e et du début du XX^e siècles.

Au Moyen Âge l'occitan a également été utilisé, concurremment au latin, comme langue de la cité, pour la rédaction de documents juridiques, administratifs ou privés. Dans la 2^e moitié du XV^e siècle², au moment même où l'occitan est sur le point de supplanter définitivement le latin comme langue écrite usuelle, apparaissent les premiers documents en français dont l'usage se généralise au cours du XVI^e siècle. Dès le XVII^e siècle les élites sociales sont bilingues, mais le peuple reste très largement occitanophone et le français ne s'impose définitivement comme langue de l'oralité quotidienne qu'au début du XX^e siècle dans les villes, après la 2nde Guerre mondiale dans les campagnes.

Dans l'esprit du public, la notion de *langue régionale* est souvent associée à une région bien identifiée : le breton à la Bretagne, le basque au Pays basque, l'alsacien à l'Alsace, le corse à la Corse... Par l'étendue de son territoire historique (un tiers du territoire national peuplé par un quart de la population), par l'ancienneté de sa tradition écrite, par la richesse de sa littérature, la langue d'oc n'est pas tout à fait une langue *régionale* comme les autres, c'est la face cachée de l'héritage latin en France, c'est le « masque de fer » de la langue française. ●

¹ Du point de vue de sa genèse, on tend aujourd'hui à admettre que le gascon s'est constitué comme un ensemble distinct de l'occitan proprement dit (cf. Chambon 2002).

² Un siècle plus tôt dans le nord de l'Auvergne.

QUI PARLE OCCITAN ?

À propos d'une enquête

Philippe MARTEL,
CNRS-IIAC/ Univ. Montpellier III

Pendant longtemps, il a fallu à ce propos se contenter soit d'estimations subjectives (proposant de deux à dix millions de locuteurs...) soit de sondages concernant une seule région (Languedoc-Roussillon, Aquitaine ou Auvergne). On attendait donc beaucoup de l'enquête « Familles » réalisée en 1999 par l'INED et l'INSEE, portant sur 380 000 personnes, et qui, pour la première fois, posait ces trois questions : quelle(s) langue(s) parlaient les personnes interrogées quand elles avaient cinq ans ? Que parlaient-elles à leurs enfants quand ils avaient cinq ans ? Leur arrive-t-il de parler une autre langue que le français ? Au total, on espérait tirer de cette enquête une photographie assez précise de la pratique des langues en France. En fait, si elle fournit des renseignements intéressants, elle a aussi quelques limites.

L'échelle retenue pour la construction d'un échantillon représentatif n'est pas départementale, mais nationale, ou, au mieux, régionale. L'INED s'intéressant davantage sans doute aux langues des populations immigrées qu'aux langues « régionales », on comprend ce choix. Mais pour des langues parlées essentiellement sur un territoire particulier, l'échelle départementale (voire celle de l'arrondissement) aurait été plus pertinente. De plus l'enquête exclut quatre départements

de l'aire historique de la langue d'oc (Ariège, Aude, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées), ce qui revient d'emblée à mutiler le tableau qui sera donné de sa pratique.

Second point, lié au précédent, on n'a pas enquêté, dans chaque département, sur tous les types d'agglomération. Ainsi dans le Lot, n'ont été pris en compte que des villages de moins de 2 000 habitants, ce qui aboutit à amplifier la proportion des occitanophones. En revanche, en Ardèche, l'enquête a négligé les zones rurales et n'a concerné qu'une seule ville, Annonay, où il apparaît que les langues les plus parlées (après le français) sont l'arabe et le turc, l'occitan (1,9 % de locuteurs) ne dépassant l'anglais que d'extrême justesse. Et d'un autre côté il n'est pas possible d'appréhender globalement la pratique de l'occitan dans la région Rhône-Alpes, car les échantillons sont construits au niveau régional, alors que la région ne comprend que deux départements occitanophones sur sept... On pourrait multiplier de tels exemples.

Concernant la transmission, la question posée induit l'idée simple que la langue passe des parents aux enfants, négligeant le fait que depuis longtemps dans plus d'une région ce n'est justement plus si simple : l'occitan peut être acquis à travers les grands-parents, ou dans le milieu professionnel, après l'adoles-

cence, voire, pour une part d'ailleurs infinitésimale des générations les plus jeunes, à l'école. L'enquête ne permet donc pas d'identifier ces diverses sortes de néolocuteurs dont on voit bien qu'elles ne se confondent pas, et pas davantage ceux, nombreux, qui comprennent l'occitan sans l'avoir reçu de leurs parents et sans pouvoir le parler.

Une dernière variable, enfin : une question portant sur le département d'origine des parents de la personne interrogée permet de cerner la part prise dans l'échantillon par le produit des brassages récents de populations. On constate alors que si globalement seuls 9 % de l'échantillon des Alpes-Maritimes ont hérité de l'occitan, rapportée au chiffre de ceux dont les parents étaient déjà natifs du Midi, la proportion des héritiers monte à 30 % : sans effet sur la place réelle tenue par l'occitan dans le paysage linguistique local, cette correction permet cependant de relativiser l'effondrement de la transmission au XX^e siècle. Bref, du point de vue quantitatif, il y a peu à attendre d'une telle enquête. De fait, le nombre des locuteurs de l'occitan a pu être estimé par l'INED dans un premier temps à 526 000 personnes, puis à 789 000¹. Dans notre équipe montpelliéraine, Étienne Hammel trouve, lui, 583 000 personnes. Disons-le : nous ne savons pas com-

bien il y a d'occitanophones dans ce pays.

N'y a-t-il donc rien à tirer de tout ceci ? Si, bien sûr, à condition de ne demander que la confirmation qualitative de tendances déjà repérées empiriquement. Ainsi, sans surprise, c'est dans les agglomérations les plus petites, les classes d'âge les plus élevées, les catégories socioprofessionnelles les moins diplômées, davantage chez les hommes que chez les femmes, et plus nettement dans le Massif Central (Lozère, Aveyron, Lot...) que l'héritage linguistique survit le moins mal. On voit aussi que pour désigner ce qu'ils parlent, les enquêtés utilisent le plus souvent « patois ». « Provençal » a sa place surtout au sud de la région PACA. « Occitan » rencontre un certain succès dans le centre du domaine d'oc. Des dénominations plus locales arrivent à percer, là où existe une conscience particulariste : « niçois » ou « béarnais », par exemple.

On retire donc de cette enquête que l'occitan survit, certes ; mais, nous échappe encore la réalité du paysage, entre ceux qui parlent « souvent », ceux qui peuvent parler, mais n'en ont pas ou plus l'occasion, ceux enfin qui comprennent sans parler, et ceux qui savent, mais ne veulent pas que ça se sache. Une autre enquête, mieux pensée, permettra-t-elle un jour de résoudre ces énigmes ? ●

¹ Sur une population d'environ 14 millions d'habitants. En 1920 le linguiste Jules Ronjat estimait le nombre d'occitanophones à plus de 10 millions.

Usages, représentations et pratiques : les données macro-sociolinguistiques face au terrain

Carmen ALÉN GARABATO et
Henri BOYER,
Université Montpellier III,
ARSER,
Laboratoire DIPRALANG-EA 739)

L'enquête « Famille » de l'INSEE-INED (1999)

S'agissant d'une problématique aussi complexe que les usages (et dans une certaine mesure les représentations et attitudes) sociolinguistiques, la démarche retenue par l'enquête « Famille » est parfaitement légitime dans une perspective démographique quantitative, reposant sur un échantillonnage établi sur la base de paramètres traditionnels en la matière (catégorie sociale, niveau d'étude, niveau d'urbanisation, âge...), mais nous semble insuffisante dans la perspective d'un traitement sociolinguistique autre que strictement *macro*. Néanmoins, malgré ces limites, les résultats sont loin d'être inintéressants pour le sociolinguiste.

Occitan, patois, provençal, gascon... : représentations et dénominations de la langue d'oc

On sait que l'utilisation d'un *glossonyme* n'est pas un acte anodin. En ce qui concerne « occitan », ce glossonyme est historiquement en concurrence avec d'autres dénominations, « provençal » en particulier, mais surtout avec le pseudo-désignant métalinguistique « patois », désignant stigmatisant, vecteur privilégié

de l'*unilinguisme* français (Boyer 2005).

Il nous a semblé important de parvenir à une identification maximale des enquêtés avec la langue du lieu. Aussi avons-nous fait une sélection de départements et d'observations selon les critères suivants : 1) nous n'avons retenu que les départements dont le territoire se situe totalement ou presque totalement dans l'espace originellement occitanophone ; 2) nous avons sélectionné les individus nés dans l'espace concerné où le père et la mère étaient également nés ; 3) nous avons pris en compte la langue transmise occasionnellement et par le père et par la mère et la langue transmise par l'enquêté(e) à ses enfants. Le corpus résultant est certes très réduit (18 958 enquêtés), mais la potentialité d'identification avec la langue du lieu est très élevée. Les résultats que nous avons obtenus se fondent sur les réponses *effectivement* données et non sur des estimations faites à partir de celles-ci (voir Boyer et Alén Garabato, 2004). Deux de ces résultats méritent d'être détachés :

> Dans quatre départements de la région administrative PACA (Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) la dénomination « provençal » est égale ou supérieure à 48 %.

> Dans la plupart des départements (14 sur les 25 départements occitans figurant dans

l'échantillon), la désignation « patois » est supérieure à 70 %

On peut donc constater que la domination écrasante de « patois » est à peu près régulière sur tout l'espace occitan à l'exception d'une partie de la Provence, bien que le désignant « patois » y reste très présent (entre 26 et 50 % selon les départements)¹. Par ailleurs la présence de « patois » est nettement moins élevée (une moyenne de 28 %) dans le département des Pyrénées-Atlantiques où le désignant est concurrencé par les glossonymes « béarnais », « occitan » ou « gascon » (dans une moindre mesure) et, bien entendu, par « basque ».

Sur l'ensemble de l'espace occitan ; « patois » dépasse les 70 %, alors qu'« occitan » et « langue d'oc » totalisent moins de 20 % et que « provençal », « gascon », « auvergnat », « limousin » représentent plus de 10 % (dont « provençal » un peu moins de 8 %). C'est d'autant plus remarquable si l'on compare ces chiffres avec ceux qui concernent les autres langues régionales de France citées dans l'enquête « Famille » : « catalan », « breton », « alsacien », « basque » ou « corse », il s'agit de dénominations très importantes, et sur leurs territoires il n'y a pas la concurrence de « patois ». L'occitan serait donc la langue régionale la plus exposée, d'une manière générale, à la dési-

gnation par « patois ».

L'enquête face à deux indicateurs de vitalité sociolinguistique

Nous avons confronté deux indicateurs de présence militante : l'existence de périodiques partiellement ou intégralement en langue d'oc² et l'implantation de Calandretas (écoles associatives occitanes : maternelle, primaire, collège)³ aux dénominations épilinguistiques observées lors de notre traitement de l'enquête.

À l'évidence, la présence de périodiques en langue d'oc dans une aire régionale de l'espace occitan est d'autant plus importante qu'on y observe un usage également important de dénominations autres que « patois » (mais qui dépassent rarement les 50 %) : le recul de la désignation stigmatisante ne serait donc pas sans rapport avec une circulation (militante) de l'imprimé occitan. De même, pour ce qui concerne l'implantation de Calandretas : les trois aires régionales d'implantation très faible (ou nulle) sont aussi celles où l'emploi du désignant « patois » est proche ou dépasse les 90 %. Il est vrai que les écoles occitanes en question sont établies en milieu urbain et que les zones à très forte domination de « patois » sont essentiellement rurales. Il conviendrait évidemment d'affiner ces repérages, en les élargissant à d'autres indicateurs •

¹ Contrairement à ce que semblent observer Blanchet, Calvet, Hillièreau, Wilczyk 2005.

² Selon les premiers résultats d'une enquête en cours de C. Alén Garabato (voir Alén Garabato, à paraître).

³ D'après les informations fournies lors de la rentrée 2005 par la Confédération des Calandretas

Le volet linguistique de l'enquête « Famille » de 1999

Résultats et analyse pour la Provence plurilingue et le provençal¹

Louis-Jean CALVET,
Université de Provence,
Philippe BLANCHET,
Université de Rennes 2

En Provence, 20 106 personnes ont répondu à l'enquête HEF lors du recensement 1999 (soit 0,44 % de la population). L'analyse statistique et sociolinguistique des chiffres produits par cette enquête, ici appliquée à la région Provence permet de dégager des résultats de deux ordres. D'une part, des résultats méta-méthodologiques qui montrent les biais lourds introduits dans l'enquête et son dépouillement (ce qui nous invite à penser que les pratiques autres que celles du français sont sous-déclarées et que l'intérêt majeur de cette enquête est de mettre en scène des représentations plutôt que des « données objectives »). D'autre part, en relativisant prudemment les chiffres et leurs interprétations, on dégage des tendances de la situation provençale, où, à côté de la place majoritaire du français, le provençal, l'italien (et variétés apparentées), l'espagnol, l'arabe (plutôt dialectal maghrébin) et dans une moindre mesure le corse, sont les langues dont la pratique déclarée l'emporte, mais avec des scores très bas : l'italien (2,63 % des personnes interrogées déclarent l'utiliser parfois pour discuter avec des proches), l'espagnol (2,38 %), l'arabe (2,22 %) et le provençal (2,2 %). Les écarts sont un peu plus marqués dans l'agglomération marseillaise, où 1,64 % des habitants utiliseraient parfois le provençal (30 522 personnes), 2,96 % l'arabe (55 088), 2,59 % l'italien (48 202), 2,4 % l'espagnol (44 666) et 1,52 % le corse (28 288).

Globalement, les Provençaux seraient moins de 100 000 à utiliser le provençal pour discuter avec des proches. Cette

estimation est inférieure à tous les résultats d'enquêtes récentes. Autre point à noter : les locuteurs de provençal sont pour l'essentiel des Français (95 %) nés de parents eux-mêmes nés en France (90 %). 5 % des locuteurs de provençal n'ont pas la nationalité française et 10 % sont issus de parents nés à l'étranger.

Vous arrive-t-il de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans d'autres langues que le français ?

Langues	Proportion	Population
Toutes langues	14,30 %	644 380
Anglais	4,39 %	197 820
Italien	2,63 %	118 512
Espagnol	2,38 %	107 247
Arabe	2,22 %	100 037
Provençal	2,20 %	99 136
Corse	0,58 %	26 135

Source : EHF 1 999 INED / Université de Haute-Bretagne & Université de Provence (2005).

La transmission parents-enfants déclarée atteint des proportions plus basses : le provençal arrive en 2^e position (0,98 %, soit 45 000 personnes), après l'arabe (1,23 %) et devant l'espagnol (0,81 %) et l'italien (0,79 %). Mais l'écart entre la langue reçue et la transmission à ses propres enfants est le plus marqué pour le provençal et l'italien (81 % de déperdition), contre 71 % pour l'espagnol et 59 % pour l'arabe.

En quelles langues, dialectes, ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de cinq ans ?

Provençal déclaré parlé	Par Le père	Par La mère	Aux enfants	Avec les proches	% total
Provence	5,87 %	4,62 %	0,98 %	2,20 %	13,67 %
Htes-Alpes	2,72 %	1,54 %	0,12 %	0,12 %	4,50 %
Alpes de Hte Provence	9,21 %	6,71 %	1,17 %	3,51 %	20,60 %
Bouches-du-Rhône	4,84 %	3,98 %	0,67 %	1,79 %	11,28 %
Var	5,16 %	4,27 %	1,21 %	2,08 %	12,72 %
Vaucluse	10,19 %	7,47 %	1,99 %	3,40 %	23,05 %

Source : EHF 1999 INED / Université de Haute-Bretagne & Université de Provence (2005).

Une plus forte promotion d'hommes que de femmes déclare faire usage du provençal, seule langue autre que le français qui concerne l'ensemble de la population de la région, tous lieux et milieux confondus, même si les agriculteurs, ouvriers et employés des zones rurales et semi-urbaines se sont davantage déclarés que d'autres catégories. L'enquête a également montré que plus de 85 % des déclarants nomment cette langue « provençal » et moins de 10 % « patois ».

En France, le provençal est proportionnellement beaucoup moins déclaré que le corse (45 %), l'alsacien (39 %), le breton (15 %), ou le basque. À côté d'une extrapolation à hauteur de 526 000 locuteurs supposés de l'ensemble des langues d'oc², la Provence fournit à elle seule un cinquième des effectifs. La Provence est une région ayant connu depuis les années 1960 une véritable explosion démographique (les locuteurs potentiels, « héritiers » du provençal, y représentent moins de la moitié de la population actuelle), ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres régions françaises •

¹ L'analyse détaillée est publiée dans le numéro 10 de *Marges linguistiques* (www.marges-linguistiques.com).

² NDLR. Les auteurs désignent par *langues d'oc* (au pluriel) ce que d'autres désignent par *variétés* ou *dialectes*, ou *modalités*, de l'*occitan* ou de la *langue d'oc* (au singulier) ; voir pp. 6-7.

La question du nom : Points de vue

Une ou plusieurs langue(s) d'oc ?

Philippe BLANCHET,
Université européenne de Bretagne
Rennes 2
CREDILIF EA 3207

Dès les premières classifications philologiques des variétés romanes du sud de la France, au XIX^e siècle, leurs regroupements ont fait l'objet de débats scientifiques et glottopolitiques. Majoritairement intégrés à cet ensemble, les parlers *catalans* en ont été détachés au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, en lien avec l'affirmation sociopolitique catalane. Les parlers de Gascogne et du Béarn ont toujours fait l'objet de contestations quant à leur intégration dans une seule et même *langue d'oc* ou *occitan* (ainsi que, moins fortement, pour l'intégration d'un *béarnais* dans un ensemble *gascon*). Les parlers de Provence et du pays niçois ont été considérés de façon ambiguë jusqu'à l'affirmation progressive au cours du XX^e siècle d'identités linguistiques provençale et niçoise spécifiques par un débat public remarqué. Des discussions portent également sur les parlers d'Auvergne. On retrouve des débats similaires pour de nombreuses variétés linguistiques du monde, dont les découpages et les noms sont évolutifs et relèvent de deux séries de motivations et d'objectifs.

Une première question consiste à établir des critères de catégorisation de variétés linguistiques comme constituant soit une langue distincte, soit un « dialecte » d'une langue englobante. L'hégémonie d'une théorie linguistique « classique » fondée sur des traits « internes » a pu laisser croire que la question relève strictement d'éléments techniques de typologie linguistique positiviste. Mais un examen serré des textes des théoriciens montre que, selon la plupart d'entre eux, les *langues* distinctes les unes des autres sont des constructions sociopolitiques fondées sur les représentations sociales, les institutionnalisations, et sur des projets glottopolitiques qui relèvent d'analyses « externes » de type sociolinguistique.

Dès lors, les enquêtes sociolinguistiques donnent à voir pour le sud de la France des zones où des langues distinctes sont clairement affirmées et dénommées : Béarn / *Béarnais*, Gascogne / *patois*, Provence / *provençal*, Nice / *niçois*, ainsi que l'ensemble languedocien de Montpellier à Toulouse avec les items *patois* (majoritaire) et *occitan*. D'autres zones restent floues.

La seconde question consiste, notamment pour les militants, à définir une stratégie de promotion glottopolitique efficace. On peut, d'une part, proposer une imitation des langues dominantes : construire une langue la plus « grosse » possible (en nombre de locuteurs, en superficie couverte, en potentiel de pratiques et donc en justification d'un statut amélioré), visant une concurrence d'institutionnalisation et de fonctions avec la langue dominante (refus de la diglossie, voire du bilinguisme), d'où l'élaboration d'une norme standardisée et imposée à des populations perçues comme « endoctrinées » au profit de la langue dominante. C'est, en schématisant, ce qui fonde le projet d'un *occitan* unique ou unifié (dont on tire le projet d'une *Occitanie* habitée par des *Occitans*). On peut, d'autre part, proposer de cultiver la spécificité complémentaire d'une langue locale minoritaire : focaliser qualitativement sur une langue de connivence, sur des espaces de proximité, pour stabiliser une diglossie acceptée, d'où une approche *polynomique* où les variétés locales surtout orales sont promues comme marqueurs d'une « authenticité » symbolique. C'est ce qui fonde le projet de langues béarnaise, provençale, niçoise, etc., distinctes.

L'avis de la majorité des linguistes et des organismes scientifiques et/ou officiels est que cette situation sociolinguistique est plutôt celle de langues distinctes (que l'on peut regrouper par commodité dans une famille dite « d'oc » en employant une dénomination littéraire). Dans le contexte français d'aujourd'hui, la stratégie glottopolitique la plus adaptée doit viser la pro-

motion de variétés locales, dont l'extension maximale est celle d'une région historique fondant un sentiment d'appartenance, et dont la fonction symbolique est prioritaire. Toutes les enquêtes suggèrent que, massivement, les populations ne partagent ni dénomination, ni conscience ni projet à dimension et à caractéristiques « occitanes ». Le projet « occitan » est néanmoins promu par ses partisans avec un enthousiasme parfois dogmatique qui aboutit à des revirements retentissants •

Sources et compléments d'information dans :

BLANCHET (Ph.) dir. 2001, *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, La France Latine, Revue d'études d'oc, n° 133, Sorbonne-Paris IV.

BLANCHET (Ph.) & ROBILLARD (D. de -) dir. 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes.

BLANCHET (Ph.) & SCHIFFMAN (H.) (dir.) 2004, *The Sociolinguistics of Southern "Occitan" France, Revisited*, International Journal of the Sociology of Language n° 169, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.

BLANCHET (Ph.) 2004b, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », dans *Actes du colloque Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, Paris, École nationale supérieure des télécommunications / CNRS, p. 31-36.

(http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet_MIDL2004.pdf)

BLANCHET (Ph.) 2005, « Catégoriser l'*occitan* ou les *langues d'oc* ? Un problème épistémologique, théorique et méthodologique », dans *Marges linguistiques* 10 (en ligne sur : <http://www.revue-texto.net/Archives/Archives.html> [document 7, article n° 0269]).

BLANCHET (Ph.), CALVET (L.-J.) & ROBILLARD (D. de) 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Paris, L'Harmattan (en ligne sur :

<http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique31>).

MARCELLESI (J.-B.) 2003, *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie)*, Paris, L'Harmattan.

La langue d'oc : une et plurielle

Georg KREMNITZ,

Université de Vienne (Autriche),
ancien président de l'AIEO

On peut distinguer deux sens du mot *langue* : fonctionnellement, une langue est un système de communication constitué de signes vocaux, qui obéit à un certain nombre de règles ; dans ce sens toute variété linguistique (locale, sociale, individuelle...) est en soi une langue et peut être décrite comme telle. D'un point de vue typologique une langue est un *Mundartbund*, une « fédération de parlers » ; ce terme, récemment apparu dans le champ des sciences du langage¹ désigne la langue envisagée comme un réseau dialectal, c'est-à-dire comme un groupe de parlers étroitement apparentés et facilement intercompréhensibles ou « inter-apprenables ». Les différentes variétés ou dialectes constituant un *Mundartbund* évoluent de façon interdépendante. Lorsqu'un dialecte appartenant à un *Mundartbund* se met à évoluer de façon indépendante du *Mundartbund* dont il fait partie, il devient – ou tend à devenir – une langue différente ; c'est le cas du catalan par rapport à l'occitan.

Le terme de *langues d'oc* (au pluriel) apparaît pour la première fois à l'extrême fin des années 1970 dans un contexte de rapprochement entre deux courants militants antagonistes : d'une part le courant dit « occitaniste », issu du militantisme culturel d'après 1945 et bien implanté en Languedoc, d'autre part un courant dit « mistralien » ou « provençaliste », issu de la renaissance culturelle du XIX^e siècle, qui se réclame du Félibrige et de son fondateur Frédéric Mistral, et dont le bastion traditionnel est la Provence. Les provençalistes les plus radicaux, refusant ce rapprochement, créent alors, et s'efforcent de promouvoir, le concept de *langues d'oc* (au pluriel), entrant ainsi en contradiction avec la conception même de Mistral. Jusqu'à cette date, en effet, la tradition littéraire et scientifique ne connaît que le singulier : *langue d'oc*, *langue occitane*, *occitanien*, *occitan*, *provençal* (au sens large)...

En typologie des langues, une langue ne

peut être définie que par des critères linguistiques, c'est-à-dire par des critères internes à la langue : phonologie, morphologie, syntaxe, lexique... Étudier les représentations de la langue (c'est-à-dire l'idée que s'en font les gens) est d'un grand intérêt pour la sociolinguistique ; mais cela n'a d'intérêt que si l'on peut confronter ces représentations à une réalité qui leur est extérieure. Définir la langue par les seules représentations (comme le fait un courant récent et marginal de la sociolinguistique), revient à nier toute possibilité d'un savoir objectif sur la langue, car l'idée que se font les gens de la langue est subjective et, de plus, ne peut être appréhendée qu'à travers la subjectivité du sociolinguiste (si honnête soit-il). En outre, la conscience linguistique des gens peut être manipulée, voire « fabriquée ».

La plupart des spécialistes des langues romanes considèrent que le provençal, le languedocien, le limousin, l'auvergnat, le vivaro-alpin, sont des modalités d'une même langue (ces différentes modalités sont d'ailleurs difficiles à délimiter, car il s'agit en réalité d'un *continuum*) ; seule la question de l'occitanité du gascon est légitimement discutée. Un consensus se dessine pour considérer que, tout en étant proche parent, le gascon constitue, du point de vue de sa genèse, un ensemble distinct de l'occitan proprement dit (Chambon, 2002). Mais depuis des siècles, le gascon évolue au contact de l'occitan et en symbiose avec ce dernier ; d'un point de vue synchronique (c'est-à-dire du point de vue de la langue actuelle), le gascon est donc généralement considéré comme une variété d'occitan.

Au XX^e siècle, le mouvement culturel occitaniste a privilégié le languedocien comme dialecte de référence, car c'est le plus central (à la fois géographiquement et linguistiquement) et le plus archaïsant (donc le plus proche de la langue des textes médiévaux), mais cette référence reste abstraite et nul ne souhaite imposer

un standard unique et univoque qui serait rejeté par les locuteurs. Les pratiques littéraires et d'enseignement reposent plutôt sur des standards régionaux : l'enseignement de l'occitan en Provence ne peut se concevoir autrement que sur la base du provençal, en Limousin sur la base du limousin, en Languedoc du languedocien, etc., tout en étant ouvert aux autres variétés.

Enfin l'Association internationale d'études occitanes (AIEO) qui rassemble quelque 450 universitaires (dont les 2/3 à l'étranger) part du principe de l'unité foncière des variétés d'oc et ne s'associe pas à l'éclatement de cet espace langagier, qui, de plus, contribuerait à diminuer la valeur communicative de cette langue •

Bibliographie :

- ALLIERES (Jacques) 2001. *Manuel de linguistique romane*. Champion, Paris.
- BEC (Pierre) 1970 - 1971. *Manuel pratique de philologie romane*, Picard, Paris, 2 vol.
- BERGOUNIOUX (Gabriel) 1997. « L'université et les patois. (1850-1914) », *LENGAS* 42, pp. 135-152.
- BRUN-TRIGAUD (Guylaine) 1990, *Le Croissant, le concept et le mot. Contribution à l'Histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*. Université de Lyon III, Lyon 1990.
- CHAMBON (Jean-Pierre) 2002. « Note sur l'âge du proto-gascon ». *RLiR*, n° 263-264, pp. 473-495.
- CHAMBON (Jean-Pierre) et OLIVIER (Philippe) 2000. « L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay, notes pour une synthèse provisoire », *Travaux de linguistique et de littérature* (Université de Strasbourg), t. XXXVII, pp. 83-153.
- GLESSGEN (Martin-Dietrich) 2007. *Linguistique romane : Domaines et méthodes en linguistique française et romane*. Armand Colin, Paris.
- LÉONARD (Jean-Léo) & GAILLARD-CORVAGLIA (Antonella), à paraître. « Dialectique de la diversité dialectale ; entre distance et proximité, centralité et latéralité, continuité et rupture typologique... » Intervention au séminaire *Typologie linguistique et contacts de langues*, CNRS, 21 décembre 2006.
- REY (Alain) et alii, 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Perrin, Paris, pp. 365-382, 595-598, 868-871, 981-994, 1431.
- SUMIEN (Domergue) 2007. *La standardisation pluricentrique de l'occitan*. Brepols, Tunhout (Belgique).

¹ Il a été formé par imitation de *Schprachbund*, terme créé par le linguiste Roman Jakobson pour désigner un réseau de convergences structurales entre des langues qui ne sont pas génétiquement apparentées (cf. Léonard et Gaillard-Corvaglia, à paraître)

LA LITTÉRATURE OCCITANE CONTEMPORAINE

Philippe GARDY,
CNRS-IIAC (UMR 8177)

Selon une formule que Robert Lafont, un de ces écrivains contemporains parmi les plus représentatifs, se plaît à répéter, la langue occitane est une langue de littérature : c'est sur toute une tradition d'écriture ininterrompue depuis le Moyen Âge que cette littérature s'appuie encore de nos jours, comme elle a pu le faire au cours des siècles antérieurs. Et c'est en référence à cette tradition que l'on peut tenter de décrire, de façon interne, la production littéraire occitane actuelle, sans pour autant la détacher des multiples influences et, pour commencer, des modèles externes qui ont pu la marquer. Un des faits majeurs qui caractérise l'écrit d'oc au long du XX^e siècle est le passage d'une littérature d'abord poétique, en vers, à un usage de plus en plus développé de la prose. Nouvelles et romans se sont multipliés jusqu'à aujourd'hui. La poésie ou l'écriture théâtrale, abondantes dans la première moitié siècle, n'ont certes pas disparu, mais elles occupent une place moins visible. Ce volontarisme de la prose, théorisé par certains dès la fin du XIX^e, s'est également traduit par un désir d'élargir le choix des sujets, des thèmes, des styles ou des registres : du récit autobiographique, du roman historique ou à résonances fantastiques, on est peu à peu passé à des textes plus actuels et plus en phase avec la littérature française, qui est restée, avec la littérature sud-américaine des

années 1950-1970, un modèle. Il semble bien que la raréfaction des usages de la langue parlée, liée à l'effacement des sociétés paysannes traditionnelles ou, dans une moindre mesure, à celui des sociabilités urbaines (solidarités de quartiers, milieux artisans, ouvriers parfois), ait fortement contribué à l'émergence d'une prose se voulant plus « moderne ». Mais les courants que l'on peut distinguer dans la littérature française n'ont eu sur la production occitane des années 1950-2000 que des effets modestes : en cherchant à se normaliser, la prose d'oc s'est trouvée écartelée entre une volonté d'enracinement dans le présent, une quête d'originalité, et une propension à revenir aux formes antérieures.

Si des genres tels que le roman policier, la nouvelle urbaine, le récit d'aventures ou de voyage, ont fait progressivement leur apparition et ont pu donner lieu à des textes originaux ; si des prosateurs de générations plus anciennes (Lafont, Bernard Manciet, Max Rouquette, Jean Boudou notamment, tous nés dans les années 1920 ; plus récemment Florian Vernet, Jean Ganyaire, Jean-Claude Forêt, Jean-Marie Pieyre, Roland Pécout ou Michel Miniussi) ont su, au fil des années, développer une œuvre narrative à la fois complexe et personnelle, l'essentiel de ce qui se publie (entre dix et vingt titres par an) apparaît comme autant de tentati-

ves pour trouver, entre modèles externes et filiations internes, un ou des styles narratifs dont les usages résiduels ou reconquis de la langue rendent l'émergence malaisée. Cette difficulté à tracer des trajectoires romanesques renouvelées et durables est révélatrice d'un éparpillement où l'on devine l'emprise profonde des forces de dislocation agissant sur la langue.

Tout au long du XX^e siècle, et ce depuis Mistral sans doute et de ses grandes fresques poétiques en forme d'épopées (de *Mireille*, en 1859, au *Poème du Rhône* en 1906), l'écriture poétique en occitan semblait avoir pressenti la force de ce mouvement. La tentation épique mistralienne, en célébrant la fondation d'une langue et d'un pays, puis en parcourant de façon pathétique l'effondrement futur, et comme écrit dans le temps historique, avait initié un mouvement que plusieurs trajectoires poétiques significatives ont par la suite conduit presque jusqu'à son terme : la langue d'oc, dans la seconde moitié du siècle, a produit, à côté d'autres formellement moins ambitieux, des textes amples, construits sur le sentiment d'une fin inéluctable que seul l'espoir d'une résurrection improbable serait susceptible de ralentir. Les *Psaumes* de Marcelle Delpastre, tels une coulée quasi ininterrompue, les compositions épiques de Manciet (*L'Enterrement à Sabres* ; *La Blanche Nef*), le *Tourment de la licorne* de Max Rouquette,

Le Guetteur à la citerne de Robert Lafont, les somptueux *Poèmes* de Max-Philippe Delavouët, tous explorent ce sentiment, tandis que, dans les générations suivantes, se fait jour une poésie de l'abandon et de la solitude (Yves Rouquette, Jean Larzac, Serge Bec, Jean-Marie Petit, Jean-Yves Casanova, Jean-Yves Royer...), ou de la présence matérielle, silencieuse et dépeuplée, d'un monde ramené à l'immanence de ses origines élémentaires (Jean-Pierre Tardif, Jaumes Privat). L'évolution des quelques revues littéraires occitanes (*Oc*, *Reclams*, *Gai Saber*, *Leberaubre*), comme celle des quelques éditeurs spécialisés (IEO, Jorn, Reclams, Letras d'oc, Chamin de Sent Jaume, L'Astrado...), rend bien compte, entre disparitions et renouvellements, de cette logique de la raréfaction contre laquelle lutte l'écriture littéraire d'oc •

Quel que soit le nom qu'on lui donne, et loin des querelles de linguistes, la réalité de l'occitan c'est d'abord des œuvres, des créations poétiques, romanesques, scéniques, théoriques. Depuis le XIX^e siècle la vitalité de la langue se manifeste principalement à travers l'écrit, qu'il s'agisse d'œuvres littéraires ou de publications périodiques¹ de statuts divers, le plus souvent animées par des bénévoles : de la revue littéraire au bulletin associatif, en passant par le magazine d'information culturelle ou l'organe militant. Cet investissement dans la chose écrite au moment où régresse l'usage oral de la langue n'a rien de paradoxal : c'est l'affirmation d'une légitimité, la recherche d'un dialogue avec les écrivains de langue française pour la reconnaissance d'une autre identité culturelle en France.

La chanson tient également une place importante. Dans les années 1960 et 70, la revendication linguistique s'est surtout

exprimée à travers un militantisme à fort contenu social et politique, et on a assisté au développement d'une chanson contestataire avec des chanteurs tels que Marti, Daumas, Patric, J.-P. Verdier, Mans de Breish... qui ont eu un impact dépassant largement le milieu des militants culturels. Pendant la même période on assiste aussi à un renouveau de la musique traditionnelle, notamment de sa composante vocale. C'est aussi dans les années soixante-dix qu'on assiste à la création du mouvement *Calandretas* (écoles bilingues pratiquant la méthode de l'immersion linguistique), qui compte aujourd'hui 35 écoles primaires et un collège.

À partir de 1982, le militantisme linguistique se réoriente vers la recherche d'une action pragmatique valorisant les contenus proprement culturels, et d'un dialogue avec les collectivités publiques, à commencer par l'État (création de la DGLFLF, des DRAC). Cette situation va avoir pour conséquence la prise en

compte de la question linguistique par les municipalités et les régions : création de postes de chargés de mission, soutien à des organismes culturels ou patrimoniaux tels que le Centre inter-régional de documentation occitane (CIRDOC, à Béziers) ou l'Institut Occitan (à Pau), soutien aux associations, soutien à l'édition et à la création. Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon se dotent de véritables politiques linguistiques et travaillent dans une optique nécessairement inter-régionale : le cadre de l'action est immédiatement celui du pays dans son entier. La création théâtrale d'expression occitane, bien qu'elle reste encore trop confidentielle, fait preuve, elle aussi, d'une incontestable vitalité, avec entre autres le théâtre de la Rampe en Languedoc et le Centre dramatique occitan à Toulon. Dans le domaine lyrique, le Théâtre national de Bordeaux-Aquitaine a récemment créé *l'Orphée* de Bernard Manciet, sur une musique de Jean-Claude Audouin.

La création en langue occitane

Pour ce qui concerne l'audiovisuel, la présence de l'occitan sur les chaînes de radio et de télévision publique reste marginale, mais il existe quelques radios privées associatives : *Radio Pays* en Béarn, *Radio Occitania* à Montpellier. Compte tenu des contraintes et de la concurrence existant dans le secteur, les projets nouveaux en gestation peinent à émerger. Enfin, l'occitan est présent sur internet, où de nombreux sites en rapport avec la langue et la culture des pays d'oc sont rédigés en occitan ou proposent une version dans cette langue.

Sans avoir un caractère massif, l'ensemble de ces actions renforce l'impact positif sur l'image de la langue auquel, de nou-

veau, la chanson contribue puissamment aujourd'hui. On assiste en effet à un grand élan de créativité, à une diversification et à un mélange des genres : actualisation et réinterprétation du répertoire traditionnel avec le chanteur Joan-Maria Carlotti ou des ensembles tels que *Lo cor de la Plana* à Marseille, *Lo Corrou de Berra* à Nice, *Perlinpinpin folk* en Gascogne ; mélange de musiques « ethniques » et de musiques actuelles (rap, rock, ragga mufin...) avec les groupes comme *Massilia sound system*, *Les Fabulous Troubadours*, *Nux Vomica*, *Les Bombes 2 bal...* Plusieurs festivals, comme *l'Estivada* de Rodez, proposent une programmation occitane conséquente, et quelques scènes natio-

nales comme l'Estive, à Foix, intègrent des spectacles d'expression occitane à leur programmation.

Des artistes jouent, chantent, écrivent dans une langue dont le choix ne répond à aucune nécessité pratique. Pour se faire comprendre, tous disposent du français et d'autres langues qui remplissent bien mieux ce rôle dans le monde d'aujourd'hui : la création occitane est ainsi la meilleure illustration de ce qu'une langue est bien plus qu'un outil de communication. Sa fonction est ailleurs. En témoignant pour le plurilinguisme et contre l'uniformisation qui étouffe, elle pose un problème structural à notre pays. Celui de la démocratie culturelle² •

¹ Surtout mensuelles et trimestrielles. Depuis une douzaine d'années existe un hebdomadaire rédigé en occitan : *la Setmana*. La tradition des almanachs annuels héritée du XIX^e siècle reste vivace.

² C'est ce que le chansonnier sans-culotte Lavabre avait compris à sa manière, puisque c'est en occitan qu'il a créé la figure emblématique de Marianne :

*Mai una onça d'Egalitat
E doas dracmas de Libertat
I an plan degatjat lo palmon.
Marianna se troba melhor.*

*Mais une once d'Égalité
Et deux drachmes de Liberté
Lui ont dégagé le poumon.
Marianne s'en trouve mieux.*

(*La Garison de Marianna*, octobre 1792, première occurrence du personnage comme personnification de la République).

L'occitan dans le système scolaire public

Philippe MARTEL¹

Marie-Jeanne VERNY²

On peut enseigner l'occitan, et, quand on est élève, on peut donc l'apprendre, dans les écoles publiques françaises³. Cette possibilité n'est pas ouverte depuis si longtemps : si elle fait l'objet de revendications récurrentes depuis le dernier quart du XIX^e siècle, c'est le mois de janvier 1951 qu'il faut considérer comme la date de naissance du droit à enseigner et à apprendre l'occitan (comme le basque, le breton et le catalan - pas encore l'alsacien pour des raisons faciles à comprendre). C'est un soir de ce mois qu'est votée, assez subrepticement d'ailleurs, une loi connue sous le nom de son rapporteur, Deixonne.

Cela dit, ne surestimons pas ce texte, même si malgré le dépôt de près de cinquante propositions de loi depuis, il est resté, jusqu'à son intégration au Code de l'Éducation, le seul texte législatif traitant du problème. Il autorise l'enseignement des langues régionales, mais sous forme

facultative, avec des maîtres et des élèves volontaires ; ces langues ne font donc pas partie des matières obligatoires et les débats acharnés auxquels le texte de Deixonne a donné lieu avant même d'être adopté expliquent peut-être qu'il soit fort peu exigeant. Pour le primaire, l'enseignement de la langue était relégué dans des « activités dirigées » (le samedi après-midi, disparues depuis de toute façon...) réservées d'ailleurs aux plus hautes classes. Pour le secondaire, s'il était possible de choisir l'occitan comme langue facultative au bac, les points alors gagnés ne servaient pas à l'admission (comme pour les autres langues facultatives), mais seulement pour l'obtention d'une mention (jusqu'en 1971). C'est miracle qu'il y ait eu alors des élèves pour suivre un tel enseignement et des maîtres pour le dispenser alors que la plupart du temps nulle formation spécifique ne leur était offerte.

La situation est pourtant progressivement devenue un peu moins problématique : quelques circulaires, en 1976, en 1982, en 1995, en 2001 ont peu à peu amélioré la place des langues régionales dans les cursus. Aujourd'hui, il est possible, avec les limites que l'on verra, de suivre de la maternelle à l'université des cours d'occitan dispensés par des enseignants formés à cet effet.

Dans le primaire, l'occitan, comme les autres langues régionales, peut faire l'objet soit d'un enseignement d'initiation - quelques heures par semaine -, soit, mais bien plus rarement, d'un véritable enseignement bilingue à parité horaire, davantage adapté à la formation de locuteurs, qui touche quelques milliers d'élèves essentiellement dans l'académie de Toulouse, à un moindre degré dans celles de Bordeaux et de Montpellier. Les enseignants affectés à ces classes sont en principe formés et recrutés par un concours spécifique (dont tous les lauréats, d'ailleurs, faute de postes adaptés, ne peuvent pas enseigner ce pour quoi ils ont été formés).

Dans le secondaire, un enseignement léger est possible au collège ; il peut être renforcé dans quelques rares établisse-

ments où une matière autre que la langue, l'histoire-géographie souvent, peut être dispensée en occitan. Au Lycée, l'occitan peut être choisi soit comme enseignement facultatif, ouvrant sur l'épreuve existant depuis 1951, soit comme langue vivante II ou III. L'enseignement dans le secondaire, longtemps assuré de façon assez précaire par des enseignants d'autres matières, mais compétents en occitan, commence depuis 1992 à pouvoir être confié à des certifiés ayant passé un CAPES bivalent associant l'occitan aux lettres, à l'histoire géographique, à l'espagnol, ou à l'anglais.

Dans le supérieur, on peut suivre un cursus d'occitan, plus ou moins complet, dans quelques universités : Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix, Nice, Clermont, Limoges, et Paris (Paris IV et Paris VIII). Dans certains IUFM, peu nombreux, il est possible de compléter cette formation.

Tel est le cadre. Dans ce cadre évoluent quelques dizaines de milliers d'élèves (entre 70 000 et 90 000 selon les années), quelques centaines d'enseignants du secondaire, certifiés ou non, quelques centaines aussi d'instituteurs et de professeurs des écoles. Au total, on le devine, il s'en faut de beaucoup que l'offre d'occitan soit présente partout. Et là où elle l'est, c'est souvent au prix de l'affectation d'un enseignant sur plusieurs établissements. Et, alors que l'expérience montre que dès qu'il est possible de proposer cette offre, la demande se manifeste, dans beaucoup d'endroits les élèves et leurs parents ne peuvent que demander en vain un cours d'occitan, à condition bien sûr de savoir qu'ils peuvent le demander.

Au total, la situation de l'enseignement de l'occitan, aggravée depuis quelques années par la baisse des postes mis au concours du CAPES, n'est pas brillante. À l'insuffisance des moyens s'ajoute parfois, sur le terrain, la réticence de certains décideurs locaux. Malgré d'incontestables progrès au fil des années, il y a encore du chemin à faire ●

¹ CNRS-IAAC, président de la FELCO (Fédération des enseignants de langue et la culture d'oc).

² Université de Montpellier III, secrétaire de la FELCO.

³ Il existe également des écoles privées associatives bilingues pratiquant l'enseignement par immersion : les Calandretas, qui comptent actuellement 35 écoles primaires et un collège, et qui scolarisent environ 2 000 élèves.

THESOC (Thesaurus occitan : <http://thesaurus.unice.fr>) est une base de données linguistiques multimédia ayant pour objet la langue occitane. Mise en œuvre par une équipe dirigée par Jean-Philippe Dalbera au sein de l'UMR 60391, cette base rassemble des données de divers ordres : données linguistiques écrites et orales, données sonores, données images. Sa structure est largement tributaire de la principale source d'information qu'elle utilise, à savoir les résultats (publiés et inédits) de l'ensemble des enquêtes réalisées par les dialectologues sur ce terrain au cours du XX^e siècle.

Les matériaux et leur traitement

L'intégration dans THESOC des données des Atlas linguistiques de la France par régions touche à sa fin. À ce jour, le nombre de fiches saisies approche du million. Ces fiches sont lourdes d'information car elles contiennent : une transcription phonétique (API), deux niveaux de transcription graphique, des propositions de lemmatisation, des indications morphologiques et étymologiques (avec renvois au REW2 et au FEW3), des références bibliographiques, des compléments d'ordre ethnographique.

La navigation

Ce trésor linguistique est consultable à partir d'un tableau de bord qui ménage plusieurs voies d'accès aux données : par thème (ex. la famille), par entrée alphabétique, tant en français qu'en occitan, par localité. Les faits sont livrés sous forme de listes ou projetés sur des cartes ; pour visualiser celles-ci, on dispose d'un zoom (affichage de l'aire complète de

langue d'oc ou d'un département). Des outils sont fournis qui permettent de paramétrer à la demande la cartographie. Des cartes sonorisées sont proposées.

Les modules spécifiques

Outre les lexiques, accompagnés de données morphologiques (genre et nombre, temps et mode, préfixes, suffixes...) avec dans certains cas des tableaux de synthèse, la base comporte un module morpho-syntaxique, corpus de textes oraux étiquetés et analysés, et doté d'outils pour permettre les études morphologiques et syntaxiques. THESOC contient également un module toponymique, essentiellement consacré à la microtoponymie.

L'exploitation

Plusieurs types d'utilisations sont en cours de mise en place à tous les niveaux : éclairer le grand public sur la diversité des usages linguistiques en France, valoriser l'aspect patrimonial, donner une assise aux démarches pédagogiques en matière de langue occitane, et, sur le plan scientifique, faire de ce trésor dialectal désormais commode d'accès et formaté en vue d'investigations futures un instrument de recherche puissant.

D'ores et déjà, les possibilités de traitement de la variation géographique du lexique sont en passe d'infléchir notablement la démarche étymologique et d'ouvrir des voies nouvelles à l'analyse sémantique ; d'autre part le traitement de la microvariation dialectale en morphologie et en syntaxe, qui s'inscrit dans un courant dynamique en Europe, ne peut manquer d'avoir des effets sur les modélisations à venir •

VERNET (Florian), *Que dalle ! Quand l'argot parle occitan*, I.E.O. éditions, 2007, 96 p.

Que dalle ! : rien < que d'ala, littéralement « que de l'aile » (il n'y a rien, ou pas grand-chose, à manger dans l'aile d'une volaille). *Arpions, bidasse, bataclan, boussiller, fada, fayot, empaffer, pèze, fringues, frusques, fourguer, grolles, racaille, tabasser...* Sous l'argot français, nombreux sont les emprunts à l'occitan. Ils témoignent que les échanges lexicaux entre les deux langues sont bien plus équilibrés que ne le laissent penser les dictionnaires qui, devant un mot à consonance romane, lui attribuent volontiers une origine italienne, espagnole ou « inconnue », sans regarder du côté de la langue voisine... Ce petit livre entreprend d'étudier l'influence que les truands méridionaux installés en région parisienne ont exercée sur la formation de la langue du « milieu » (ou *mitan* ou *pègre*...)

CARRERA (Aitor) 2007. *Gramatica aranesa*. Pagès Editor, Lleida, 228 p.

L'aranais (le gascon parlé dans le Val d'Aran) était jusqu'à présent le seul idiome jouissant d'un statut officiel en Espagne, qui n'ait pas été codifié. Cette grammaire est la première grammaire entièrement rédigée en aranais. Elle utilise les conventions de l'orthographe occitane et a une vocation à la fois descriptive et normative.

QUINT (Nicolas) 2007. *Le languedocien de poche (occitan central)*. Coll. Assimil évason, Assimil, Paris, 196 p.

Une excellente initiation à l'occitan languedocien.

INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES 2007. *L'Occitan... Qu'es aquò ?* IEO, Toulouse.

16 pages en format 29 x 41 pour en savoir plus sur l'occitan. On peut se procurer cette publication gratuite en s'adressant à : Institut d'études occitanes, 11 rue Malcousinat, 31000 Toulouse,

Tél. : 05 34 44 97 11, courriel : ieonacionau@hotmail.com.

REY (Alain), DUVAL (Frédéric), SIOUFFI (Gilles) 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Perrin, Paris, 1 450 p. Cet énorme ouvrage, impossible à résumer, mais à lire obstinément, jette un regard nouveau sur la langue française, les réalités, les mythes, les rencontres, les contacts et les échanges avec d'autres langues (de France et d'ailleurs), la variété des usages sociaux, le français dans le monde... Il se compose de trois parties : *Le Moyen Âge* (Fr. Duval), *De la Renaissance à la Révolution* (G. Siouffi), *Du premier empire au XXI^e siècle* (A. Rey). À noter – ce qui n'est pas si fréquent dans les ouvrages traitant de la langue française – que les questions concernant les langues régionales sont traitées de façon pertinente et bien informée.

CERQUIGLINI (Bernard) 2007. *Une langue orpheline*. Les Éditions de Minuit, Paris, 240 p.

On a longtemps cherché pour la langue française les origines les plus nobles. Découvrir qu'elle provenait d'un latin populaire mêlé de gaulois et de germanique, qu'elle était la moins latine des langues romanes fut un chagrin. On sut toutefois compenser ce manque initial en édifiant un idiome comparable à la latinité enfuie : orthographe savante, lexique refait, grammaire réglée, fonction sociale éminente. On sut enfin donner à la langue nationale une origine, autochtone, enfin gratifiante. L'érudition du XIX^e siècle a construit le tableau flatteur du parler de l'Île-de-France, dialecte orphelin devenu l'exemple d'une perfection primitive et comme constitutive, à travers une histoire cohérente et linéaire. Une belle légende propre à congédier les doutes et à révoquer la bâtardise originelle ; mais c'est une légende.

Références bibliographiques

- ABRATE (Laurent) 2001. 1900-1968. *Occitanie, des idées et des hommes : l'émergence et l'histoire de la revendication occitane*. IEO, Toulouse.
- AGRESTI (Giovanni) 2004, *Anthologie de la nouvelle écriture occitane (1980-2000)*, Paris, Le Temps des cerises, Montpeyroux, Journ.
- ALÉN GARABATO (Carmen), à paraître, « Fonctionnement sociolinguistique des publications périodiques en langue d'oc », Huitième congrès international de l'AIEO (Bordeaux, 12-17 septembre 2005).
- BEC (Pierre) 1995. *La langue occitane*. Que sais-je n° 1059. Paris (6^e édition).
- BLANCHET (Ph.), CALVET (L.-J.), HILLÉREAU (D.), WILCZYK (E) 2005, « Le volet linguistique du recensement français de 1999. Résultats et analyse appliquées à la Provence plurilingue et au provençal », *Marges linguistiques*, n° 10.
- BOYER (Henri) et GARDY (Philippe) dir., *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'internet*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Boyer (Henri) 2005, « Patois ». « Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas, Revue de sociolinguistique* n° 57.
- BOYER (H.) et ALÉN GARABATO (C.) 2004, « Occitan, patois, provençal... dans l'enquête « Famille » de l'INSEE-INED (1999) : les dénominations de la langue d'Oc », *Lengas, Revue de sociolinguistique* n° 56.
- CALAMEL (Simon) & JAVEL (Dominique) 2002. *La langue d'oc pour étendard : Les félibres (1854-2002)*. Privat, Toulouse.
- CASSAN (F.), HÉRAN (F.), TOULEMON (L.) 2000, « Étude de l'histoire familiale. L'édition 1999 de l'enquête Famille », *Courrier des statistiques* n° 93.
- CLANCHÉ (François) 2002, *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*. Insee première, n° 830.
- EYGUN (Jean) 2005, *Poésie d'oc au XX^e siècle. Anthologie bilingue*, Toulouse, Letras d'Oc.
- GARDY (Philippe) 1992, *Une écriture en archipel. Cinquante ans de poésie occitane (1940-1990)*, Église-Neuve d'Issac, Fédérop.
- GARDY (Philippe) 1996, *L'Écriture occitane contemporaine. Une quête des mots*, Paris, L'Harmattan.
- HÉRAN (F.), FILHON (A.), DEPREZ (Ch.) 2002, *La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle ; Population et Sociétés* n° 376.
- KIRSH (F.P.), KREMNITZ (G.) & SCHLIBEN-LANGE (B.) 2002. *Petite histoire sociale de la langue occitane*. El Trabucaire, Perpignan.
- LAFONT (Robert) et ANATOLE (Christian) 1970. *Nouvelle Histoire de la littérature occitane*. PUF-IEO, Paris.

Sites internet

<http://occitanet.free.fr>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Occitanie>

<http://aune.lpl.univ-aix.fr/guests/felibrige/>

<http://www.revistadoc.org>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Occitan>

<http://www.locirdoc.fr>

<http://ieo.oc.free.fr/>

À retourner à

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France
Observatoire des pratiques
linguistiques
6, rue des Pyramides
75001 Paris
ou par courriel :
olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,
merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

**Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.**

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
**Président du comité scientifique
de l'observatoire** : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Jean Sibille
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Éva Stella-Moragues
Conception graphique : Doc Levin/
Juliette Poirot
Impression : Daneels groupe graphique

**Délégation générale à la langue française et
aux langues de France
Observatoire des pratiques linguistiques**
Ministère de la Culture et de la Communication
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 91
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1772-757X
ISSN en ligne : 1955-2440

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs